



LE CONSEIL
DE LA FÉDÉRATION

Le Conseil de la fédération présente une nouvelle vision en matière de transport

VICTORIA, 8 décembre 2005 – Les premiers ministres Gordon Campbell de la Colombie-Britannique, John Hamm de la Nouvelle-Écosse et Joe Handley des Territoires du Nord-Ouest ont annoncé aujourd’hui une demande du Conseil de la fédération afin qu’un nouveau partenariat avec Ottawa soit mis en place pour s’assurer que le système de transport du Canada demeure sécuritaire et apte à appuyer adéquatement le réseau mondial du commerce.

Le Conseil a divulgué, dans le document *Regarder vers l’avenir : un plan pour investir dans le système de transport du Canada*, les grandes lignes de son plan sur la stratégie nationale de transport. Cette stratégie comprend un nouveau partenariat en matière de financement des transports, identifie un réseau stratégique de transport pour le Canada, décrit les priorités préliminaires des provinces et des territoires et recommande des changements à apporter au cadre politique.

« Le système de transport du Canada est essentiel pour assurer la promotion de la croissance économique, la compétitivité internationale et pour offrir aux Canadiens le meilleur niveau de vie possible », a fait valoir le premier ministre Campbell. « Nous devons construire et maintenir un système de transport moderne afin que le Canada puisse réussir sur le marché mondial. »

Afin de profiter au maximum des infrastructures existantes et de construire pour l’avenir, des investissements accrus devront être consentis dans les portes d’entrée, les corridors commerciaux, le réseau routier national et les routes rurales, les passages frontaliers, les réseaux ferroviaires et maritimes, les ports, les aéroports, les installations intermodales, les artères urbaines majeures et le transport en commun.

« Un tel système exige d’abord et avant tout un partenariat solide entre les gouvernements », affirme le premier ministre Hamm. « Pour profiter au maximum des investissements locaux, provinciaux et territoriaux, il est essentiel et souhaitable que le gouvernement fédéral consente à contribuer de façon significative. »

Les premiers ministres ont souligné les récents efforts du gouvernement fédéral en vue de travailler avec les provinces et territoires à la mise sur pied d’initiatives liées au transport afin d’améliorer la productivité et la compétitivité du Canada à l’échelle internationale. Ils estiment aussi que l’on doit faire davantage pour assurer la vitalité des réseaux de transport essentiels du Canada.

- suite -

« Pour que cette stratégie soit réellement nationale et profite à tous les Canadiens, nous devons nous concentrer sur les besoins en infrastructures d'un océan à l'autre », a indiqué le premier ministre Handley. « Des investissements fédéraux accrus et immédiats dans les infrastructures de transport sont essentiels au développement économique national. »

En 2004, le gouvernement fédéral a perçu au-delà de 4,8 milliards de dollars en taxe d'accise sur les carburants. Même, en tenant compte des engagements actuels du gouvernement fédéral pour les projets d'infrastructures municipales et le programme de financement de deux ans des transports en commun et de la fluctuation des recettes fiscales, le gouvernement fédéral percevra tout de même, en taxe d'accise sur les carburants au cours de la prochaine décennie, 33 milliards de dollars de plus qu'il n'investira.

Le Conseil souligne que les investissements dans les infrastructures de transport doivent être appuyés par un financement stable et à long terme au lieu de programmes ponctuels ou d'initiatives d'une durée limitée. Les premiers ministres estiment que les revenus provenant des transports, par le biais de la taxe sur les carburants, devraient être investis dans les transports.

Comme prochaine étape, les premiers ministres ont demandé aux premiers ministres Campbell, Hamm et Handley d'inviter, en leur nom, le premier ministre du Canada et le gouvernement fédéral à devenir partenaires stratégiques dans la mise en œuvre de cette importante initiative nationale.

Le Conseil de la fédération regroupe les premiers ministres des treize provinces et territoires. Il permet aux premiers ministres de travailler en collaboration en vue de renforcer la fédération canadienne en tissant des relations constructives entre les provinces et territoires et avec le gouvernement fédéral.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir un exemplaire du document traitant de la stratégie, rendez-vous à www.conseildelafederation.ca.

- 30 -

Renseignements :

Mike Morton
Bureau du premier ministre
Gouvernement de C.-B.
(250) 213-8218

Peter Spurway
Bureau du premier ministre
Gouvernement de Nouvelle-Écosse
(902) 424-4895

Julia Mott
Bureau du premier ministre
Gouvernement des Territoires du Nord-
Ouest
(867) 669-2304

Loretta O'Connor
Secrétariat du Conseil de la fédération
(613) 563-4066